

UNE RÉUSSITE EXEMPLAIRE

Même pendant les années les plus sèches (1989-90-91, 2003, 2009, 2011), le soutien d'étiage permet, depuis 25 ans, de garantir le multi-usages de l'eau. Par exemple en 2003, le Lot fut l'une des seules rivières françaises à ne pas avoir eu besoin de mettre en place des restrictions de prélèvements en eau. Cela grâce aux 33 millions de m³ destockés, à une forte concertation et à une gestion amont-aval de la ressource en eau. **La concertation entre usagers et acteurs de l'eau est l'enjeu principal pour l'Entente Lot afin de maintenir et d'améliorer la gestion équilibrée de la ressource en eau.**



QUELQUES CHIFFRES

17 millions de m³ destockés en moyenne sur le Lot (selon le décompte de la convention), durant la période estivale (du 1^{er} juillet jusqu'au 21 octobre en moyenne)

Plusieurs millions d'€ Les retombées économiques de cette opération sont évaluées à plusieurs millions d'euros par an pour le territoire

9 à 18 m³/s Les consignes de débits à Entraygues-sur-Truyère oscillent entre ces deux valeurs. Pour rappel, le débit minimum obligatoire à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère est de 6 m³/s

Zéro arrêté de restriction des prélèvements en eau sur le Lot réellement depuis 1989

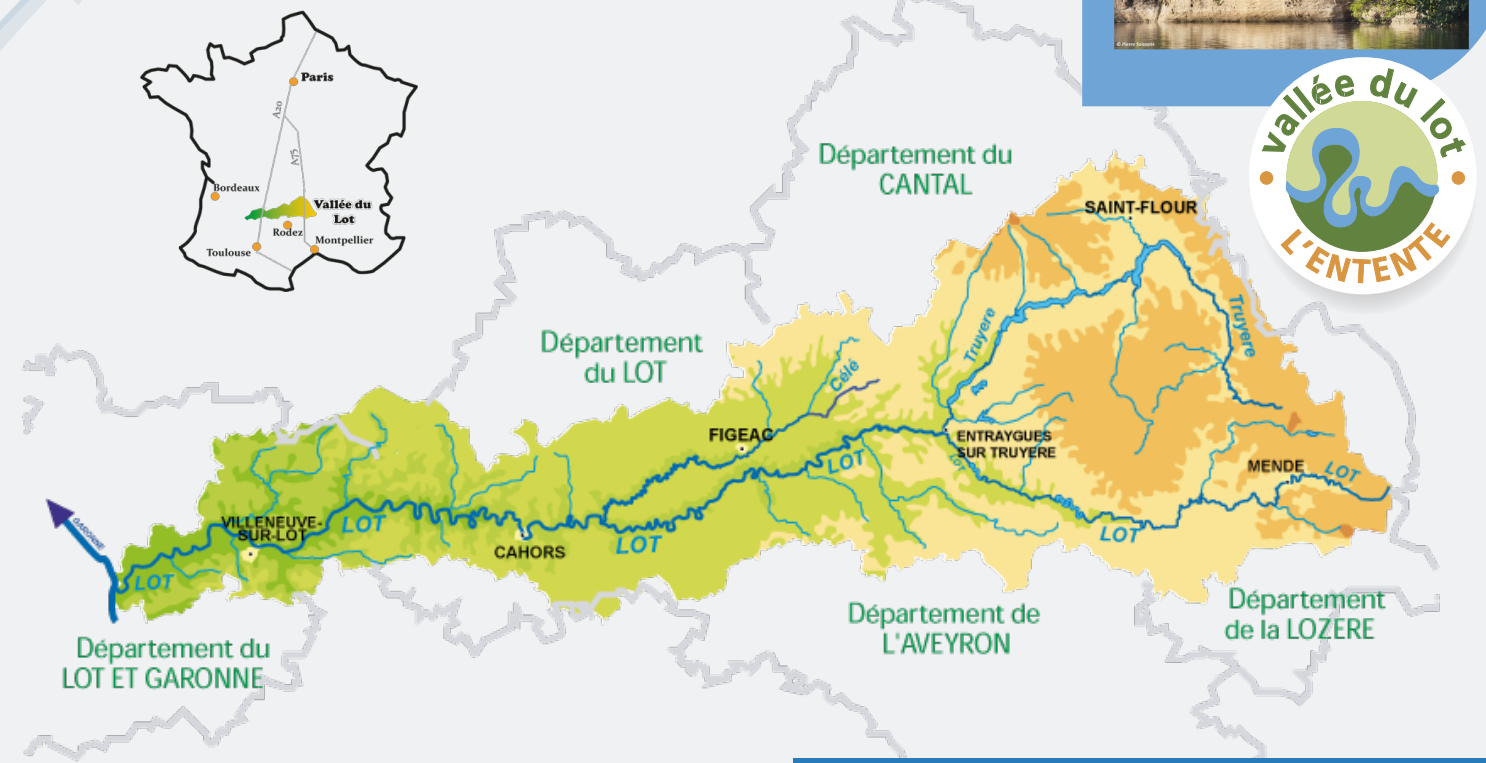
20 consignes sont délivrées en moyenne chaque été par l'Entente Lot

1.5 à 3% Si le soutien des étiages ne provenait que de Sarrans, il représenterait en moyenne 1.5 à 3% du volume qui transite dans l'année

L'ENTENTE LOT

L'Entente Interdépartementale du Bassin du Lot est un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) composé de 5 départements : Lozère, Cantal, Aveyron, Lot et Lot-et-Garonne. Un **EPTB** intervient pour l'aménagement et la gestion des fleuves et des grandes rivières à l'échelle géographique d'un bassin ou d'un sous-bassin hydrographique en l'occurrence ici le bassin du LOT.

- L'Entente Lot a des compétences dans les domaines de :
- **l'hydraulique** : gestion des étiages, soutien de l'irrigation, prévention des inondations, impact hydroélectrique...
 - **l'environnement** : qualité de l'eau, préservation des écosystèmes
 - **du développement local** : opération en faveur du patrimoine naturel et culturel du bassin
 - **La promotion touristique** de l'entité « vallée du Lot », particularité de l'Entente.



SE TENIR INFORMÉ

- Suivi des débits en temps réel sur <http://laviedelariviere.valleedulot.com>
- Carte des pluviométries, des prévisions météorologiques et des images radars disponible sur : www.valleedulot.com
- Diffusion d'un bulletin hebdomadaire durant la période d'étiage : téléchargeable sur notre site et envoyé à plus d'une centaine de destinataires. Abonnez vous sur <http://etiage.valleedulot.com>

Le soutien des étiages pour l'Entente Lot c'est :

- 1 ingénieur à temps plein
- plusieurs conventions avec EDF
- l'achat de données Météo-France
- la création et la gestion d'outils de suivi de l'étiage
- 1 lame d'eau radar pluviométrique calculée quotidiennement
- le suivi de 54 stations de mesures des cours d'eau
- le suivi de 38 stations pluviométriques

Informations sur : www.valleedulot.com



25 ANS DE SOUTIEN D'ÉTIAGE 50 ANS D'HISTOIRE

L'année 2013 marque les 25 ans du soutien des étiages sur le Lot. Mais l'histoire débute dès la fin des années 60 où devant la sévérité des étiages, l'extension et l'intensification des cultures, l'augmentation des besoins en eau des villes riveraines, des industries, et des activités nautiques, des réflexions sont engagées par l'Association pour l'Aménagement de la vallée du Lot, présidée par M. Christian Bernad, afin de garantir le multi-usage de l'eau. La priorité est d'avoir une eau en QUANTITÉ et en QUALITÉ suffisante pour éviter les conflits entre usages et la détérioration des milieux aquatiques.



Diverses études sont alors menées, et leurs résultats estiment un volume minimum nécessaire de 33 millions de m³ d'eau pour relever les débits d'étiage lors des années de sécheresse. Deux solutions sont alors envisagées :

- La création d'un barrage à St Geniez d'Olt pour créer une retenue supplémentaire,
- L'utilisation d'une partie des 550 millions de m³ stockés par EDF dans les grandes retenues des barrages.



Au terme d'une importante concertation, et en accord avec EDF, il est choisi d'optimiser le déstockage d'eau à partir des grands barrages hydroélectriques de la Truyère et du Lot, en amont d'Entraygues-sur-Truyère.



Une convention est alors signée entre EDF et l'ENTENTE LOT en mai 1989 pour permettre la réalimentation du Lot. Pour compenser la perte d'exploitation hydroélectrique, une participation financière de 18,5 millions d'euros (121,4 millions de francs valeur 1994) a été mobilisée par l'Entente et ses partenaires. Cette somme permet tous les ans, depuis 1989, de bénéficier du soutien des étiages pendant la durée des concessions hydroélectriques.



« Le Lot est la première rivière du grand sud-ouest de la France à avoir mis en place un soutien d'étiage »

NOUVEAUTE : une vidéo pédagogique sur le fonctionnement du soutien des étiages à découvrir sur le site de l'Entente Lot !



De l'EAU POUR TOUS, d'un bout à l'autre de la rivière



Un EQUILIBRE entre milieux aquatiques et multi-usages de l'eau



Une eau en QUANTITE et en QUALITE

Le soutien des étiages du Lot

Un exemple de SOLIDARITE amont-aval



La CONCERTATION clé de réussite



Le garant du MULTI-USAGE de l'eau



<http://25ansSE.valleedulot.com>

Crédits photos : © P. Soissons, Jérôme Morel, EDF, Entente Lot, Syndicat Mixte de Garabit, Smavlot

Faisons un bout de rivière ensemble